

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU PREMIER TRIMESTRE

Ecole élémentaire La Burlière

ANNEE SCOLAIRE 2018 2019

Jeudi 8 novembre 2018

## Présents :

- Personnel enseignant : Mme Beroud (CP/CE1), Mme Beauvais (CP), Mme Squiban (CE1), Mme Zabollone (ULIS), Mme Siri (ce2), Mme Martinez (ce1/ce2), Mme Alfonsi (CM1), M. Givry (Cm1/cm2), Mme Briys (cm1/cm2), M Bascoul (Cm2), Mme Rosso (maitre E).
- Parents d'élèves : GIPE : Mme Martin, Mme Pommier, Mme Castagnède, , Mme Ribinski, M Collet.
- Parents d'élèves : PEEP : Mme Tétia, Mme Guerrier. Mme Reinfreid
- Parents d'élèves : FCPE : Mme Khodri
- Représentants de la mairie : M Barone. M. Galand
- **Absents** : Mme Royo-Gory , Mme. Le Grand (CE2), Mme Crumeyrolle:

## Ordre du jour :

Accueil et présentation des membres du Conseil d'école. Rappel du fonctionnement.

1. Présentation du règlement intérieur du conseil d'école.
2. Vote du règlement intérieur de l'école.
3. Présentation du projet d'école 2016-2019. (actions 2018/2019)
4. Bilan de rentrée, organisation de l'école et fonctionnement pédagogique.
5. Bilan des travaux réalisés, travaux prévus.
6. Questions diverses.

## Présentation du fonctionnement du conseil d'école

### Présentation des membres du conseil d'école :

Le directeur présente tous les membres invités au conseil d'école, excuse les absents. Trois associations (GIPE, PEEP et FCPE) sont représentées.

### Présentation du rôle du conseil d'école :

Il rappelle brièvement qui est membre de droit.

1. **les enseignants** de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels au prorata, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion,

2. **le maire** ou son représentant,
3. **un conseiller municipal** désigné par le Conseil municipal,
4. **le DDEN** du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale). Nous n'en avons pas.
5. **autant de parents que de classes**, élus par l'ensemble des parents.
6. **un maître du RASED** qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

Chacun des membres **de droit** dispose d'une voix en cas de vote.

Les parents suppléants peuvent assister aux réunions MAIS ils n'ont droit de voter qu'en cas d'absence du parent titulaire : **jamais plus de parents votants que de classes dans l'école.**

### Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école.

2° Donne un avis :

- ✓ Sur le projet d'école.
- ✓ Sur l'organisation du temps scolaire.
- ✓ Sur le fonctionnement de l'école.
- ✓ Sur toutes les questions liées à la vie de l'école et de la communauté éducative.
- ✓ Sur les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.
- ✓ Sur le fonctionnement des classes de découverte.
- ✓ Sur les actions éducatives innovantes.
- ✓ Sur les activités péri et post scolaires.
- ✓ Sur l'utilisation des locaux scolaires hors du temps scolaire.
- ✓ Sur l'hygiène scolaire ;

3° Est informé :

- ✓ De la composition des classes et de l'organisation de l'aide spécialisée.
- ✓ Du choix des manuels scolaires.
- ✓ De l'organisation des rencontres entre l'enseignant et les parents d'élèves.
- ✓ En fin d'année scolaire, du bilan des questions évoquées lors des différents conseils d'école.

### **1. Présentation du règlement intérieur de l'école.**

Le directeur lit le règlement adopté au conseil d'école du 23 novembre 2017.

Modifications, précisions apportées :

- Moins de mouvements (retards, prises en charge extérieures...) pendant le temps de classe, cela posait des problèmes. Ce n'était plus possible : Le directeur, quand il est en classe n'ouvre plus.
- Les retardataires attendent la récréation.  
=> les horaires de récréation sont dans le règlement afin que les parents privilégient ces moments pour récupérer leur enfant qui a une prise en charge extérieure ou conduire un retardataire à l'école.

Des billets de retard sont émis en cas de retards systématiques. Ils sont suivis d'un entretien avec le directeur.

Toute absence doit être justifiée par écrit

Eventuellement par mail mais toujours sur le cahier de liaison. L'absentéisme est une préoccupation majeure.

Lorsque les motifs d'absences ne sont pas reconnus comme valables (4 ½ journées), il est envoyé aux familles une lettre de rappel : encore beaucoup d'absences non justifiées. Le motif « raison familiale » n'est pas un motif recevable sans autre explication.

Attention aux dates d'assurance : année scolaire / année civile => besoin de contrats datés.

Matériel confié aux élèves : à charge des familles de remplacer le matériel détérioré par les élèves. (c'est le cas des manuels scolaires).

L'équipe remercie la Mairie pour la dotation exceptionnelle en manuels - juin 2018 et le Service éducation pour son aide précieuse depuis la rentrée.

Hygiène et Sécurité : objets de grande taille sont « filtrés », billes autorisées selon l'usage qui en est fait...: ne mener que quelques billes et pas une trousse entière, même chose pour les cartes.

Une culture de l'école qu'on ne souhaite pas supprimer mais qui nous échappe : limiter la quantité et la taille des objets.

Les tenues vestimentaires doivent être adaptées à l'école même quand il fait très chaud.

L'équipe enseignante échange régulièrement avec le périscolaire pour harmoniser les discours et trouver une cohérence sans forcément uniformiser les règlements.

Les goûters ne sont pas interdits mais doivent être adaptés au besoin des enfants et à la réalité d'une cour de récréation. Un nouveau paragraphe a été ajouté en 2017 au règlement concernant les actes violents entraînant éventuellement un déplacement des élèves violents.

Un travail d'information sur le harcèlement à l'école sera fait dans les classes.

### Cantine

début de mois : toujours quelques oublis ou problèmes d'inscriptions.

Rappel : que les parents notent les numéros de téléphone de la cantine et du périscolaire

Les inscriptions se font sur le portail citoyen mis en place par la mairie, pas au bureau du directeur.

Aide aux devoirs : Il y a beaucoup d'élèves. Difficile de mettre tous les élèves au travail et de vérifier le travail de chacun.

## **2. Vote du règlement intérieur de l'école.**

Le règlement est voté à l'unanimité. Il n'est pas modifié.

## **3. Projet d'école 2016/2019**

Le directeur présente le projet d'école en cours aux nouveaux parents:

### **Axe prioritaire 1 : Apprendre à s'exprimer pour mieux communiquer.**

- Permettre à tous les élèves de s'exprimer dans un langage précis adapté aux situations.
- S'exprimer à l'écrit dans un langage clair en fonction de son niveau de cycle.

### **Axe prioritaire 2 : Communiquer pour mieux vivre l'école ensemble.**

- Elaborer des programmations et progressions de classes, de cycles, d'école.
- Utiliser des outils communs ; livrets de l'élève, cahier de parcours HDA.
- Proposer une évaluation de fin d'année commune dans chaque niveau, en assurer une exploitation rationnelle.

### **Axe prioritaire 3 : Utiliser le numérique au service des apprentissages et de la communication.**

- augmenter l'utilisation des Tuic au sein des classes.
- Utiliser les Tuic pour améliorer la communication avec les familles.
- Améliorer la communication avec les familles.

## **Présentation des projets éducatifs de l'année scolaire :**

### **Projets communs :**

- Besoin de faire des actions pour financer le transport (déjà faite mais à poursuivre).
- Course longue : stade Verdun vendredi 24 mai 2018.
- Musique : projet musical en lien avec le carnaval. Divers projets sur l'école.
- Carnaval : le mardi 5 mars 2018 ou jeudi 14 mars (selon les conditions de sécurité). Thème : musiques du monde.
- Faire vivre le site de l'école. Difficile à alimenter du fait de sa configuration.
- Cycle 2 : piscine à Pertuis. Projet cirque : le lieu idéal est la salle des fêtes.
- Cycle 2 et 3 : Vélo à l'école, challenge maths : Euréka Math (liaison CM 2 / 6<sup>ème</sup>). Randonnées
- Ce2/cm1/cm2 : prévention routière avec la MAIF, la police municipale. Commencé ce jour avec une intervention de la police municipale.  
Développer des postures, apprendre à porter secours (alerter, protéger) Travail envisagé avec l'infirmière du secteur scolaire.  
Parler des conduites à risques
- Tablettes : Utilisation modérée dans les classes. CP : école et cinéma.
- Vélo à l'école. Travail avec la CPA.
- CE2/CE1-CE2 : projet de classe de découverte à Saint Jean Montclar.
- CM1/CM2 initiative cœur : la route du Rhum. La grande aventure du 3 au 7 juin. Echanges de services. Projet théâtre.

## **4. bilan de rentrée, organisation de l'école et fonctionnement pédagogique**

### **A ) Sur l'équipe pédagogique et administrative :**

- 9 classes, 13 enseignants,
- 1 classe du RASED avec Isabelle Rosso qui présente son fonctionnement.
- 1 enseignant TER rattaché à l'école.
- 5 AVS .
- 1 psychologue scolaire.
- Il n'y a plus de médecin scolaire. Seule l'infirmière scolaire du secteur viendra selon les besoins.
- intervenants extérieurs : CEL Théâtre, arts plastiques, hiphop, tennis de table, diverses interventions durant l'année.
- musique : ARICCI Mélanie, projet instrumental cycles 2 et 3.
- EPS : accès aux structures. Les plannings d'occupation des locaux sans intervenants sont réactualisés à chaque période et ouverts à tous les cycles.
- anglais : 5h pour 5 classes de cycle 3 : attendons une nomination (le mardi)
- intérim de direction : M. Basoul.
- L'équipe pédagogique a encore fait le choix d'un cahier de liaison commun à toutes les classes.
- Les APC : essentiellement le lundi et le vendredi. De11h30 à 12h00.
- études : très variables en effectifs tous les soirs.

### **B) Sur la répartition des effectifs :**

Le directeur précise la répartition des effectifs de l'année dans les différentes classes.

Cpa/Ce1 19 élèves, cpb 23 élèves, ce1 24 élèves, ce1/ce2 25 élèves, ce2 23 élèves, cm1 28 élèves, cm1/cm2 27 élèves, cm2/cm1 27 élèves, ULIS 5 élèves : 200 élèves.

Effectif stables cette année : 25 élèves/classe

La coopérative de l'école : bureau actuel :

Coop classes : en cours de saisie ( à chaque classe, il est attribué la moitié de sa collecte plus 80.00 €)

Subventions mairie : pas encore versées. L'an passé elles étaient de :

- Abonnements numériques : 240.00 €
- Subvention sport : 400.00 €
- Subventions classes ipad : 640.00 €
- Abonnements classiques : 320.00 €

Opération photos : en cours ( l'an passé :encaissés 2970 €, réglés 1886 € soit un bénéfice de 1084 €)

La coopérative se porte donc plutôt bien avec un solde très positif.

### **5. Bilan des demandes faites à la municipalité.**

Les demandes de petits travaux sont vite réalisées. M. le directeur en remercie les représentants de la municipalité et souligne l'excellent partenariat avec le service jeunesse.

Rappel : La salle des maîtres et le bureau sont placés sous alarme. Deux armoires blindées sont utilisées pour ranger le matériel informatique.

Une sécurisation de l'école a été réalisée. (obturation des grilles du portail et installation d'un système d'ouverture à distance avec caméra. Pas toujours efficace...). Quelques problèmes de fonctionnement du visiophone liés à la connexion.

Système d'alerte intrusion très insuffisant et encore à la charge de l'école. Aucun moyen de signaler une intrusion. Un signal visuel serait à envisager. C'est la troisième demande.

Des panneaux en liège sont demandés.

Les portes du bâtiment ancien posent problème. (ouverture difficile voire impossible quand elles sont gonflées d'eau).

Grosses infiltrations d'eau dans la salle polyvalente ce qui la rend inutilisable les jours de pluie.

Les peintures seraient à refaire.

Grosse flaque devant le portail : il avait été envisagée avec les services techniques de refaire le sol devant la grille.

### **7. Péri scolaire :**

Garderie du soir : Une organisation a été proposée aux familles qui souhaitent récupérer leurs enfants entre 16h30 et 18h15. C'est une « garderie ouverte » qui a été mise en place. Payante au même tarif que l'étude. Cette option apparaît sur le portail. Les parents récupèrent les enfants quand ils le souhaitent. L'étude, elle, est « fermée », c'est-à-dire que les élèves n'en sortent qu'à 17h30..

L'utilisation du visiophone permet d'assurer l'ouverture en toute sécurité. (quand ça marche)

Le midi, des ateliers CEL sont proposés. Des groupes de 10 enfants pratiquent des activités artistiques, sportives...

### **8. questions diverses:**

Ecole et vélo :

L'action de la ville qui souhaite sensibiliser les parents aux petits déplacements à vélo continue.

Esprit éco mobile : les déplacements en vélo, trottinettes et à pied sont préconisés. Des installations sont mises à disposition des utilisateurs. : parc à vélo dans et devant l'école...

Rappel : un projet d'école, une culture à mettre en place en partenariat : mairie, école, service des sports, associations, parents...

Rappel aux parents du côté indispensable de porter le casque pour les enfants.

D'autres actions

- Vente des photos.
- Festival du livre

- Lire c'est partir.
- Loterie pour aider au départ en classe de découvertes ainsi que ventes de gâteaux.

-Clôture de la séance à 19H49.

**Le directeur, M GIVRY Emmanuel**

**Le secrétaire de séance, Mme Beauvais Patricia.**

